Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/10/2026 - B2026/016291 - 2016 B 00812 - 821 103 850 - 2 GPI

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL 2 GPI** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : **Rue de l'Industrie 42340 VEAUCHE** — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 2 1 1 0 3 8 5 0 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 30062026 Net 3	N-1 30062025 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 563	AG 10 713	8 850	7 411
		Fonds commercial	AH	25 000	AI	25 000	25 000
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 442 015	AS 540 083	901 932	358 634
		Autres immobilisations corporelles	AT	45 965	AU 24 946	21 019	30 960
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	2 235	AW	2 235	57 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	**1 534 778**	BK **575 743**	**959 035**	**479 004**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	72 581	BM	72 581	48 827
		En cours de production de biens	BN	23 620	BO	23 620	32 309
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	89 404	BS	89 404	55 571
		Marchandises	BT		BU 15 398	(15 398)	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	307 906	BY	307 906	323 566
		Autres créances (3)	BZ	134 982	CA	134 982	24 407
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	248 744	CG	248 744	212 511
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	11 192	CI	11 192	12 079
		TOTAL (III)	CJ	**888 430**	CK **15 398**	**873 032**	**709 270**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**2 423 208**	1A **591 141**	**1 832 067**	**1 188 274**

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL 2 GPI — Néant ☐*

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 20 000)		DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	304 551	181 386
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	**67 748**	**131 166**
	Subventions d'investissement		DJ	88 314	27 997
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	**482 613**	**362 548**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	940 348	412 620
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	3 681	4 072
	Instruments financiers à terme		D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	236 439	231 946
	Dettes fiscales et sociales		DY	168 987	175 216
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		1 871
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	**1 349 454**	**825 725**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**		ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)		EE	**1 832 067**	**1 188 274**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	588 947	508 105
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 832 067** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 367 985** euros et un total **charges** de **2 300 237** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **67 748** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2025** et finit le **30/06/2026.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	40 563		4 000			44 563
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 563**		**4 000**			**44 563**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	716 624		725 391			1 442 015
	Instal., agencement, aménagement divers	5 014					5 014
	Matériel de transport	20 325					20 325
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 626					20 626
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	57 000		53 885		108 650	2 235
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**819 590**		**779 275**		**108 650**	**1 490 215**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	**860 153**		**783 275**		**108 650**	**1 534 778**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			8 152	2 561		10 713
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**8 152**	**2 561**		**10 713**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			357 991	182 093		540 083
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			2 688	587		3 276
	Matériel de transport			3 234	5 248		8 482
	Matériel de bureau, mobilier			9 083	4 105		13 188
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**372 996**	**192 033**		**565 030**
	TOTAL			**381 149**	**194 594**		**575 743**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2026
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		15 398		15 398
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**15 398**		**15 398**
	TOTAL GENERAL		**15 398**		**15 398**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	15 398	
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	307 906	307 906	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	22 221	22 221	
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 167	40 167	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	72 595	72 595	
	Charges constatées d'avance	11 192	11 192	
	TOTAL DES CREANCES	**454 080**	**454 080**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	940 348	179 841	619 594	140 913
	Emprunts et dettes financières divers	1 595	1 595		
	Fournisseurs et comptes rattachés	236 439	236 439		
	Personnel et comptes rattachés	101 302	101 302		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 635	61 635		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 050	6 050		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 085	2 085		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 349 454**	**588 947**	**619 594**	**140 913**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	660 800			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	132 560			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 085			

Capital social

	30/06/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	200,00	100,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**200,00**	**100,0000**	**20 000,00**

Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2026
Valeur à la signature du contrat				**78 000**	**78 000**
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
Dotations de l'exercice					
Cumul des exercices antérieurs					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
Redevances de l'exercice				14 627	14 627
Cumul des exercices antérieurs				21 940	21 940
TOTAL				**36 567**	**36 567**
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				14 627	14 627
entre 1 et 5 ans				21 940	21 940
à plus de 5 ans					
TOTAL				**36 567**	**36 567**
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans				650	650
à plus de 5 ans					
TOTAL				**650**	**650**

Engagements financiers

	30/06/2026	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		37 217	
		37 217	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**37 217**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

2 GPI
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Rue de l'Industrie, Les Loges
42340 VEAUCHE
821 103 850 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 OCTOBRE 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2026 s'élevant à 67 747,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	67 747,73 euros
• A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 40 euros par part	8 000 euros
• Le solde, au poste « autres réserves ».	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 mars 2026.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	**Dividendes distribués**	**Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)**	**Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)**
N-1	8 000	8 000	Néant
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
La Gérance

